

Dossier d'artiste et portfolio

Clientèle

Artistes en arts visuels, artisans

Objectifs

Connaître les principaux outils utilisés dans l'élaboration du dossier d'artiste et saisir la différence entre un portfolio et un dossier d'artiste.

Contenu

- ◆ Le curriculum vitae : que doit comporter un c.v. d'artiste?
- ◆ La démarche artistique : que contient-elle et à quoi sert-elle?
- ◆ Le dossier visuel : comment le préparer et le personnaliser?

L'atelier alternera entre des notions théoriques, l'application de ces notions, des échanges entre les membres du groupe et l'aide individuelle de la formatrice pour chacun des participants.

À la fin de l'atelier, vous aurez porté une réflexion sur votre parcours et, à l'aide de la formatrice, vous serez en mesure de décrire votre démarche artistique et de rédiger votre CV. Vous serez également capable de sélectionner les images à inclure dans votre dossier visuel et de comprendre quelle est la différence entre un portfolio et un dossier d'artiste.

Dates de la formation

Les 23 et 24 octobre 2010

Coût

- ◆ 60 \$ membre du Conseil de la culture
- ◆ 90 \$ non-membre

Valeur réelle

205 \$

Durée

14 heures

Horaire

De 9 h à 17 h

Lieu

Gare de Saint-Pascal
536, avenue de la Gare

Nombre de places

12 places disponibles

Formatrice

Céline Boucher est scénographe de formation et a une pratique active en art actuel. Elle est titulaire d'une maîtrise en art dramatique et son travail d'artiste s'oriente principalement vers l'installation et la performance. Elle a obtenu plusieurs bourses et a présenté plusieurs expositions individuelles et collectives au Québec et à l'étranger. L'atelier s'inspirera autant de son expérience personnelle que de celle acquise en participant régulièrement à des jurys et des comités de sélection.